

LES ECHOS DE CLARA-VILLERACH



bulletin d'informations municipales

EDITO

L'élection présidentielle s'est achevée. Nous remercions tous les assesseur.es qui aux côtés des élus ont permis la bonne tenue des bureaux de vote.

« C'est la première fois que je vous vois sans masque. Je peux enfin voir votre visage. »

Même si nous devons rester vigilants, la fin du protocole sanitaire a libéré les initiatives. Fêtes, repas, concerts, autant de moments offerts pour se rencontrer dans la convivialité.

La municipalité soutenant ces initiatives, a chargé Sophie Zuber, adjointe déléguée à la démocratie participative et aux associations, de préparer avec les associations les conditions de bonne utilisation des salles des fêtes et des espaces publics et ce avec les pistes de travail posées par la réunion citoyenne de l'automne.

Nous nous réjouissons d'un programme commun de festivités qui a été construit en concertation avec la municipalité, Villerach Sempres Endavant, le Comité d'animation de Clara et les fracassés.es. La festa major Clara-Villerach en fête se prépare.

Mais ces jours heureux ne doivent pas nous faire oublier cette guerre en Ukraine qui nous rappelle que la paix est fragile.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont participé à cet élan de solidarité avec le peuple ukrainien.



CONTACTEZ-NOUS À :

commune-de-clara@orange.fr

Mairie de Clara-Villerach

1 rue de la Mairie

66500 Clara-Villerach

Tel : 09.60.43.06.36

Patrick Marcel : 06.73.94.76.36

Stéphane Salies : 06.33.96.54.16

Permanences des élus à Clara les mardis de 18h30 à 19h30 et le premier samedi du mois de 10h à 12h. A Villerach le troisième samedi du mois de 10h à 12h salle Polyvalente.

Ouverture du secrétariat Mairie au public les mercredis de 9h à 12h

Rejoignez-nous sur notre **facebook** Clara Villerach

Abonnez-vous à l'application **Panneau Pocket** pour suivre les alertes et infos pratiques de la mairie



Commissions Intercommunales

Brèves des réunions auxquelles ont participé vos élus

Développement économique

Pour les créateurs d'entreprise dans les activités du tertiaire, la pépinière d'entreprise INICI située à Prades à la zone Gibraltar leur met à disposition à la location deux bureaux d'une surface de 21M2 au prix de 210€ HT mensuel.

Pour les artisans et les commerçants du territoire, la communauté de communes va proposer à la vente sur la nouvelle zone d'activité économique Venta Farines de Vinça 19 parcelles de surfaces allant de 200m2 à 1800m2 avec un prix moyen de 47€ le m2.

La fin des travaux de l'aménagement de la zone d'activité est prévue fin juin. Les intentions d'achat doivent être adressées à Mme Cachet Catherine, chargée de mission développement économique dont les bureaux sont à la maison des entreprises.

Conseil Syndical Inter-communal du Canal de Bohère

Un travail de remise à plat de la base de données des irrigants est en cours pour l'ensemble des communes concernées par le canal de Bohère. Peut-être avez-vous vu passer Michel Bliguet, alias Vapeur, votre élu délégué au syndicat intercommunal, sur l'itinéraire du canal?

A ce jour, sur notre commune, 16 parcelles sur les 175 à l'irrigation, soit 9%, présentaient une erreur d'enregistrement qui empêchait l'appel du rôle. Il s'agissait pour la plupart d'un problème de remontée d'information sur les changements de propriétaires par les notaires. La régularisation est en cours et la création d'un suivi cartographique devrait faciliter les futures mises à jour.

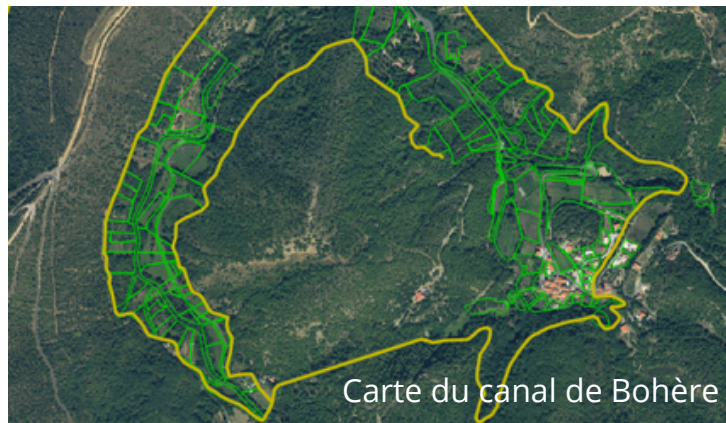
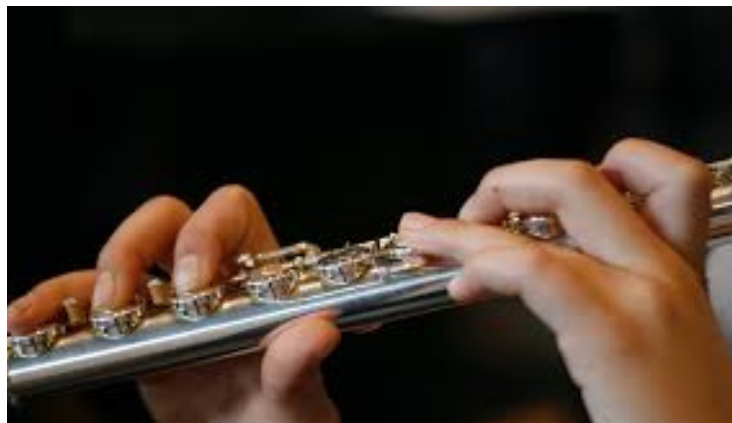
Le travail cartographique a également conduit à la décision de prise en charge des travaux d'entretien de la Branche de Montroux par le syndicat intercommunal du Canal de Bohère, en suite et place de l'ancienne ASA de Montroux.

Le règlement d'arrosage datant de 1975 comprenant les horaires des droits d'arrosage pour chaque parcelle a également été mis à disposition de vos élus. Les numéros de parcelles correspondent pour le moment au cadastre de l'époque. Un travail de mise à jour sera conduit prochainement. Vous pouvez dès à présent, en l'état, le consulter en mairie.

Commission Culture

Le Projet Démos envisagé pour la rentrée scolaire 2022 ne pourra malheureusement pas être lancé faute de budget suffisant. Pour rappel, ce projet d'une durée de 3 ans était destiné à l'apprentissage d'un instrument de musique pour des enfants de 6 à 8 ans.

En remplacement, le directeur artistique du festival Pablo Casals, Pierre Bleuse, propose d'accompagner la création d'une chorale des jeunes voix du Conflent. Le projet serait dirigé par Cyprien Sadek. Il prendrait en charge l'organisation des 2 séances hebdomadaires de 1 h et 1 séance de 3h trimestrielle pour 4 groupes de 25 enfants. La pratique du chant choral permet à l'enfant de progresser rapidement et de se développer techniquement et humainement : confiance en soi, culture musicale, ouverture aux autres, concentration, épanouissement scolaire ... Cyprien Sadek chanteur professionnel, chef de chœur et professeur d'éducation musicale à Prades serait soutenu par deux professeurs de chant.



Carte du canal de Bohère



AMELIORATION DE L'HABITAT : une nouvelle OPAH en CONFLENT CANIGO

La communauté de Communes Conflent Canigo vient de relancer une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur son territoire. La convention d'opération vient d'être validée et une nouvelle enveloppe financière est réservée aux habitants pour leurs projets de rénovation sur les périmètres des cœurs de villes et villages (Maintien à domicile, rénovation thermique, économies d'énergie, lutte contre l'habitat indigne).

Les permanences d'information à destination du public sont toujours en place les :

- 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois à la mairie de Prades de 14H à 16H
- les 3^e mercredis à la Mairie de Vinça de 10H à 12H

Elles sont de nouveau en présentiel, mais il convient toutefois de s'inscrire auprès de la mairie de Prades ou de Vinça pour un rendez-vous (le masque reste souhaité).

L'équipe SOLIHA est à votre disposition pour tout complément d'information au 04 68 54 65 45 ou par mail : contact.pyreneesorientales@solihha.fr

Les conseillers Numériques du département des Pyrénées Orientales

Les Conseillers numériques France services ont pour mission d'accompagner les habitant.e.s dans leurs usages du numérique. Ils ont vocation à intervenir dans tous les lieux où les usagers peuvent avoir besoin d'aide pour utiliser des outils numériques : médiathèques, maisons sociales de proximité, maisons de retraite...

Ils aident les seniors à connaître et comprendre les applications (Doctolib...), les réseaux sociaux, les visioconférences, les assistants vocaux, les agendas numériques, les jeux... sur ordinateurs, tablettes ou téléphones.

Ils accompagnent les usagers des services publics : pôle emploi, CAF, impôt.gouv, carte grise, état civil, retraite, paiement en ligne sécurisé...

Ils assurent de la prévention pour les jeunes autour de l'utilisation des écrans, des réseaux sociaux, des jeux en ligne...

Ils aident aux démarches de santé : sécurité sociale, vaccination, mutuelle...

Vous avez besoin d'un accompagnement dans vos usages du numérique ? Prenez-rdv auprès des Conseillers numériques au 04 68 85 82 29 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)





Le budget d'investissement de la commune a été voté

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 22 mars a arrêté le programme d'investissement de 2022 à 2025 pour un montant de 1 210 476€. Il est structuré autour de trois grands chapitres.

Le chapitre Bâtiments et Constructions communaux pour un montant de 1 087 006€ HT comprend la rénovation des logements locatifs et la création du gîte communal dans l'ancien Cortal sur la RD24. Un dossier de demande de subventions dans le cadre de France Relance Avenir Montagne a été déposé pour un financement de 80% de ce projet qui ne se réalisera que sous condition d'obtention de ces aides.

Le chapitre Voies et Sécurisation du village pour un montant de 85 490€ HT prévoit l'entretien des voiries notamment la réfection de la traverse C6, la mise en esthétique des réseaux avenue Général de Gaulle et différents travaux d'embellissement de nos villages. Une nouvelle signalétique rappelant l'histoire de nos villages sera installée dans le cadre du bicentenaire. La mise en esthétique des réseaux et certains aménagements du village sont soutenus financièrement par l'Etat, le Conseil Départemental...

Le chapitre Enfance et Jeunesse pour un montant de 37 980€ HT prévoit la rénovation des aires de jeux et les installations de nouveaux équipements. Le Conseil Départemental soutient ce projet à 50%.

Urbanisme

Autorisations de travaux :

- M. et Mme Biau pour une fermeture de auvent et la pose d'une fenêtre au 8 rue des Mimosas à Villerach
- Commune de Clara-Villerach pour la création d'un local de stockage de matériel à l'arrière de la salle des fêtes de Villerach
- Mme Cardoni Patricia pour une piscine au 6 rue de la Fontaine à Villerach
- M. Bienfait Philippe pour l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture au 14 rue des Vignes à Clara
- M Faure Daniel au 45 avenue du Général de Gaulle à Clara pour la fermeture d'un balcon et la création d'un escalier extérieur

Travaux

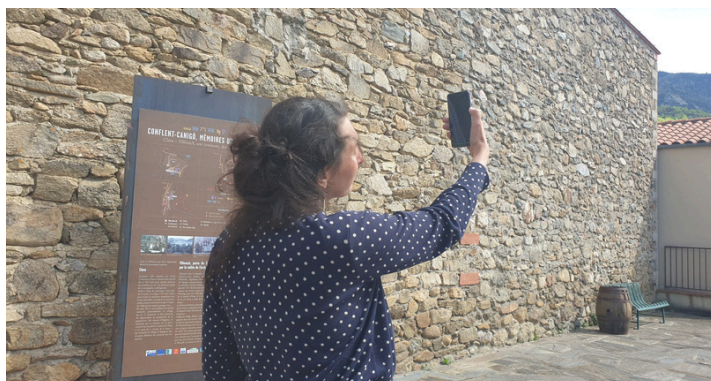
Travaux réalisés :

Réparation du banc rue de la Fontaine à Villerach ; Aménagement du local technique de la salle des fêtes de Villerach ; Pose d'enrobé sur la traverse

Travaux à venir :

Réfection chemin du château d'eau à Villerach ; Réfection chemin station de pompage à Villerach ; Rambarde du cimetière à Clara ; Réfection nouvelle voirie fin de la rue des Mimosas à Villerach





New Deal mobile : plus de 600 nouveaux sites 4G en zone rurale dont Clara et Villerach

Avec la récente signature de deux arrêtés ministériels, 608 nouveaux sites, jusqu'alors non couverts ou mal couverts en téléphonie mobile, seront desservis par la 4G au plus tard dans 24 mois.

Pour résorber la fracture numérique et assurer une couverture mobile de qualité sur l'ensemble du territoire, le Gouvernement a engagé depuis 2018, en partenariat avec les opérateurs, un plan baptisé New Deal mobile, doté de plusieurs milliards d'euros d'investissement. Parmi les engagements, l'obligation de déployer 5 000 nouveaux sites mobiles d'ici 2026, à raison de 600 à 800 sites par an, en installant de nouveaux pylônes dans les zones identifiées par les pouvoirs publics et les collectivités territoriales. Quant aux opérateurs de téléphonie, ils s'engagent à construire les équipements dans un délai maximal de deux ans. Clara-Villerach est intégrée dans l'arrêté ministériel du 1er février 2022.

Rencontre avec...

Marco Rollot, sports de pleine nature, hébergements écogîtes, Canyon Canigou, Villerach



Marco est un passionné de la montagne. L'appel du Canigou l'a conduit à glisser de Perpignan à Villerach où il s'est installé dans son écrin de verdure en 2004. Pionnier dans le

Conflent, il ya 28 ans, il crée le club d'escalade de Prades, il ouvre la voie du canyon de Molitg, le plus fréquenté du département, il fraye le chemin et met à jour différents sites d'escalade (Eus...).

Actuellement, il se focalise sur son activité : Moniteur de canyoning, d'escalade, de randonnée, de via-ferrata, de raquettes... Il vous amène partout dans le Conflent à la découverte de sensations sportives de pleine nature. Il diversifie son offre en proposant du ressourcement par la nature (yoga, méditation, randonnée de pleine conscience) et des hébergements en tentes forestières. De sa propre habitation, en passant, par la salle de yoga, les toilettes sèches, la cuisine mise à disposition, le bain nordique...aux écogîtes, tout a été auto-construit en terre et en bois dans un souci de faible impact environnemental (récupérateur d'eau, panneaux solaires...)

Que vous soyez seul, en famille ou en groupe vous pouvez passer un séjour sportif, en pleine nature qu'il soit festif ou pour se ressourcer, Marco saura s'adapter.

Vous pourrez retrouver toutes les informations sur son site Internet www.canyoncanigo.com

N'hésitez pas à le contacter... Marco Rollot, 06 12 92 60 70, rollot.marco@free.fr

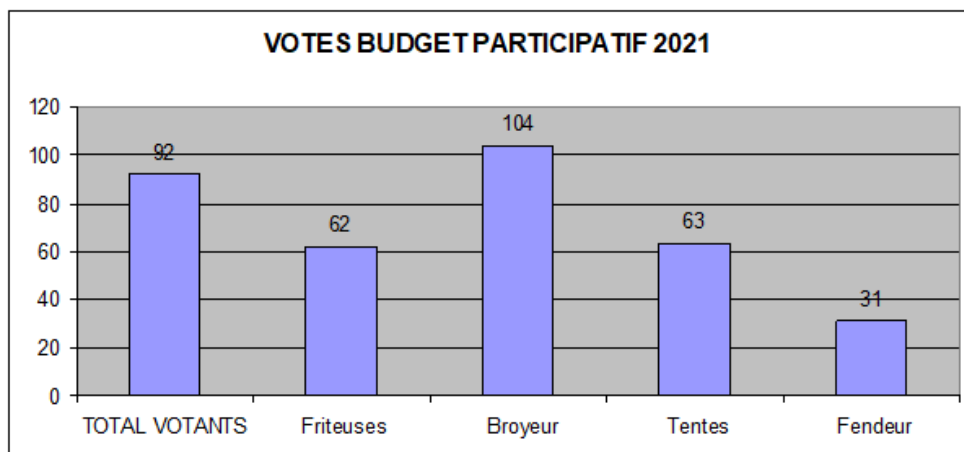
Si vous êtes un professionnel du village (artisan, acteur économique...) et que vous souhaitez faire connaître votre entreprise via ce bulletin municipal, rapprochez-vous de vos élus.





Résultat des votes pour le budget participatif

Vous êtes 92 habitants à vous être prononcés lors du vote du budget participatif. Quatre projets étaient en compétition. C'est le Broyeur qui a collecté le plus de voix (104 voix), suivi des tentes de réception (63 voix) au coude à coude avec les friteuses (62 voix) et du fendeur de bûches pour finir (31 voix). Bravo au Lauréat !



L'équipe municipale va maintenant se rapprocher des porteurs de projet et étudier avec eux les modalités de financement et de mise en oeuvre des projets. Pour le broyeur, une réflexion autour d'une mutualisation avec d'autres communes de la Communauté de communes pourra être envisagée. Une attention particulière sera portée sur la sécurisation de l'utilisation des équipements.

Chronique du Bicentenaire

Le carnaval de 1961

Il y a 61 ans, les habitants de Clara-Villerach se déguisaient et défilaient aussi en char au carnaval de Prades. Ci-dessous : Maurice Delclos et Michel Pal (février 1961)



Clara-Villerach, une commune, deux bureaux de vote

L'Union des deux villages a entraîné l'installation d'un conseil municipal unique. Néanmoins, le mode électoral permettait à chaque village d'élire ses représentants. La loi électorale de 2014 a supprimé les sections de communes. Depuis, les habitants de Clara-Villerach élisent les 11 conseillers municipaux. Cependant, les deux bureaux de vote ont été maintenus pour plus de proximité citoyenne.



Un printemps électoral

Présidentielles 2022

Premier tour

Vous avez été 84.26% des électeurs à vous être exprimés pour le premier tour des élections présidentielles.

Sur notre commune, Jean-Luc Mélenchon est arrivé en tête avec 33.16% des voix, suivi de Marine Le Pen qui a été créditée de 23,47% des voix, puis d'Emmanuel Macron pour 18.37% des suffrages. Arrivent ensuite, Eric Zemmour pour 8.16% des voix, Fabien Roussel 4.08% des voix, Nicolas Dupont-Aignan pour 3.57%, Jean Lassalle et Yannick Jadot chacun pour 3.06, Philippe Poutou et Anne Hidalgo chacun pour 1.53%. Nathalie Arthaud et Nathalie Pécresse n'ont pas recueilli de suffrage.

Au niveau national, c'est Emmanuel Macron (27.85%) et Marine Le Pen (23.15%) qui ont été qualifiés pour le second tour.

Second tour

Vous avez été 80.85% des électeurs à vous être exprimés pour le second tour des élections présidentielles. Sur notre commune c'est Marine Le Pen qui arrive en tête avec 50.94% des voix puis Emmanuel Macron avec 49.06% des voix.

Au niveau national, Emmanuel Macron a été élu Président de la République avec 58.5% contre 41.5% des voix pour Marine Le Pen.

Élections législatives

Elles auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 député.es dont les 4 députées des Pyrénées Orientales.

Inscriptions sur les listes électorales pour les législatives :

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections législatives de 2022 ? Vous avez jusqu'au mercredi 4 mai 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 6 mai pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Une permanence en mairie sera assurée de 14h à 17h.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du formulaire https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription.

La commission de contrôle des listes électorales doit se réunir trois semaines avant le scrutin législatif pour s'assurer de la régularité de la liste électorale.





VIE MUNICIPALE ET AUTRES INFOS

Inscriptions listes électorales

La mairie sera ouverte exceptionnellement **le vendredi 6 mai de 14h à 17h** pour vous permettre de vous inscrire.

Bureaux de vote : Appel à Assesseeurs

Nous avons besoin d'assesseurs pour la tenue des deux bureaux de votes (Clara et Villerach) pour les deux dimanches des élections législatives.

Si vous êtes disposés à participer à l'organisation de ce moment démocratique, merci de vous faire connaître auprès de Monsieur le Maire.

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Les commémorations auront lieu **à 10h30 à Clara et à 11h15 à Villerach**. Les cérémonies seront suivies d'un apéritif offert par la mairie à l'ancienne école de Villerach. Le four et une braise seront préparés pour un repas partagé.

Journée de plantation dans les villages

L'équipe municipale vous donne rendez-vous le **14 mai** pour une nouvelle journée de plantation et d'embellissement de nos villages. **Rdv à 8h30 à Clara** autour d'un petit déjeuner. Après Clara, les plantations se poursuivront à **Villerach à partir de 11h**. La matinée se clôturera par une grillade offerte par la mairie aux volontaires.

Clara-Villerach en Fête

Du 10 au 17 juillet, un programme de festivités est en préparation en partenariat avec l'association Villerach Sempre Endavant, le comité d'animation de Clara, l'association des fracassés et l'équipe municipale.

Conseil des jeunes

Réunion le **jeudi 5 mai à 16 heures** à la mairie pour la préparation de la fête de la Nature autour d'un goûter.

Fête de la Nature

Le **samedi 21 mai**, la France entière célèbre la Nature ! A Clara-Villerach des animations seront proposées autour de la gestion des déchets en partenariat avec le Conseil des jeunes, la Commission environnement et la Communauté de communes Conflent Canigo. Le programme vous sera prochainement communiqué.

Réunion Citoyenne

L'équipe municipale vous invite à venir échanger le **samedi 18 juin de 9h à 12h** autour de la gestion et de l'usage de notre forêt. Première ressource présente sur la commune, la forêt de Clara-Villerach mérite toute notre attention et notre réflexion pour son avenir.

Fête des voisins

Elle se célèbre le **vendredi 20 mai**. Vous souhaitez célébrer la fête des voisins ? Informez la mairie de vos initiatives, elles seront communiquées.

Décès

Yves Estivill nous a quitté le 23 avril à l'âge de 78 ans. Nous adressons nos sincères condoléances à sa compagne Dany et à ses proches.

Informations paroissiales

Des messes seront célébrées à l'Eglise de Clara à 17h **le 7 mai, le 4 juin, le 2 juillet et le 6 août**.

